

ARBITRAGE CLUBS D4 - SAISON 2024/2025

Avant tout déplacement, bien s'assurer de la date, du lieu et de l'horaire. En cas d'indisponibilité, Il est indispensable de prévenir les équipes concernées par votre arbitrage le vendredi précédent le/les match(s) avant 14h. Le non-respect de cette dernière obligation sera sanctionné par une amende de **100 euros** (décision du comité directeur du district validée le 02 septembre deux mille vingt-quatre). Ne pas oublier de confirmer (dès le lundi matin) votre présence ainsi que le nombre de dirigeants impliqués (1-2-3) par mail : secretariat@footcantal.fff.fr

JOURNEE 30 & 01 DECEMBRE 2024

	CLUBS ASSURANT L'ARBITRAGE	DESIGNATION 1	DESIGNATION 2	DESIGNATION 3
POULE A	LA CHAPELLE ST PONCY	Trizac / Quatre Vallées 2	US de la Cère / Albepierre	Carlat / Carladez G 2
POULE B	SC SAIGNES 1	Massiac Molompize 3 / Planéze	Cezallier Alagnon / Margeride	Loupiac / Crandelles 2
POULE C	FC VALLEE SINIQ	Chaudes Aigues 2 / Anglards St Flour	Cezens / Neussargues 2	Giou Mamou / St Mamet 2
POULE D	JORDANNE FC 2	Chausсенac / Ydes 2	Anglars Salers / Vebret 2	Vezac 2 / Junhac Montsalvy 3

JOURNEE 07 & 08 DECEMBRE 2024

	CLUBS ASSURANT L'ARBITRAGE	DESIGNATION 1	DESIGNATION 2	DESIGNATION 3
POULE A	MASSIAC MOLOMPIZE 3	SC Saignes / Trizac	Vebret 2 / Ally Mauriac 3	Pierrefort 2 / Vezac 2
	ES MARGERIDE	ES ST Mamet 2 / Reilhac	Cère Landes 2 / Giou De Mamou	Carladez G 2 / Vallée Siniq
POULE B	YDES SPORT FC 2	Margeride / La Chapelle St P. 2	Planéze / Cezens	Neussargues 2 / Chaudes Aigues 2
POULE C	US DE LA CERÉ 2	Quatre Vallées 2 / Anglard Salers	Sansac 3 / Loupiac	Jordanne 2 / Ayrens
POULE D	US CRANDELLES 2	Pleaux 2 / Chausсенac	Labrousse / Albepierre	Junhac Montsalvy 3 / Carlat

	CLUBS ASSURANT L'ARBITRAGE	DESIGNATION 1	DESIGNATION 2	DESIGNATION 3
POULE A				
POULE B				
POULE C				
POULE D				